

Quand le conseil scientifique supplante les élus de la nation

Article rédigé par *Causeur*, le 24 décembre 2020

Source [Causeur] Avec les urgences des gestions de la crise sanitaire, l'exécutif en a fini avec les dernières traditions de la démocratie libérale à la française. Le Parlement déjà atrophié sous la Vème République, est écarté, l'équilibre des pouvoirs est piétiné et les décisions prises par un « conseil de défense » pleuvent en forme de décrets sur un pays infantilisé.

L'un des effets les plus spectaculaires de la crise du Covid-19 est l'émergence d'un mode d'exercice du pouvoir qui déroge aux principes traditionnels de la démocratie libérale et parlementaire. Sans doute n'est-il pas apparu ex nihilo. Il est l'aboutissement d'une évolution, à l'œuvre depuis des années ou des décennies, qui pousse à la verticalité, la concentration de l'autorité politique et la déconnexion entre la nation et ses dirigeants. L'accélération de ce mouvement s'explique par l'emprise de la peur sur le pays. Ses habitants ont peur de l'épidémie et ses dirigeants ont peur de voir leur responsabilité dans l'hécatombe – 45 000 morts – engagée devant les tribunaux. Cette atmosphère engendre une tolérance à la contrainte qui n'a guère de précédent dans les temps modernes. Elle se traduit par le recul de l'esprit critique, une préférence pour l'obéissance qui se diffuse par capillarité depuis le sommet jusqu'aux ultimes ramifications de la puissance publique sur le terrain.

La nouvelle gouvernance issue du Covid-19 enterre les modes classiques, en démocratie libérale, de conception des politiques. Elle efface les partis, abolit le monde associatif, les clubs de pensée, les relais de la société civile, en tant que source d'inspiration des choix de société. La mission de définir une ligne incombe désormais à un conseil scientifique, composé de 13 experts désignés par le pouvoir, dont trois médecins, deux « infectiologues », un virologue, un épidémiologiste, un anthropologue, un sociologue, etc. Cette instance non élue, composée d'inconnus du grand public, désignés en dehors de critères transparents, est directement à l'origine des orientations de la gestion du Covid-19 : port du masque, couvre-feu, confinements, etc. Ainsi, la logique démocratique fondée sur la souveraineté du suffrage universel se voit supplantée par l'autorité d'un collège scientifique ou reconnu comme tel.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

24/12/2020 07:00